



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Russie

Question écrite n° 6768

## Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique et militaire en Tchétchénie. Au lendemain de la libération par les forces russes des otages du théâtre Doubrovka à Moscou, le président Vladimir Poutine a annoncé son intention de renforcer la répression en Tchétchénie. Près de 80 000 soldats russes sont aujourd'hui présents dans cette République. La guerre qui oppose les forces russes aux tchétchènes a déjà provoqué la mort d'environ 100 000 Tchétchènes et 10 000 soldats russes. Par ailleurs, près de 12 000 personnes sont portées disparues. En conséquence, elle demande au Gouvernement français d'intervenir auprès des autorités russes afin de les convaincre de mettre un terme au conflit en engageant au plus vite des négociations de paix. Enfin, elle lui demande de lui apporter des éclaircissements quant au déroulement de l'opération menée par les forces russes pour libérer les otages du théâtre Doubrovka. Elle souhaiterait connaître en particulier la nature du gaz utilisé par les forces spéciales qui a entraîné la mort de 150 personnes.

## Texte de la réponse

La France n'a eu de cesse de rappeler sa position sur le conflit tchétchène nécessité d'une solution politique qui seule permettra de résoudre de façon durable le conflit, respect de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie, condamnation du terrorisme, nécessaire respect des droits de l'homme. Elle a saisi chaque occasion de dialogue politique avec les autorités russes pour faire valoir cette position. La tragédie de la prise d'otages de Moscou a relancé le débat sur les solutions à cette crise en montrant toute la complexité. La question centrale dans l'immédiat est celle des interlocuteurs avec lesquels pourrait être envisagée la reconstruction de cette république. S'agissant de l'opération de libération des otages, nous ne pouvons que regretter le bilan des victimes. Concernant plus particulièrement la nature du gaz utilisé, la France a pris note des déclarations faites par le ministre russe de la santé selon lesquelles il s'agirait d'un dérivé du Fentanyl. Des informations complémentaires sont attendues. Le débat se poursuit en Russie même pour savoir si le bilan humain aurait pu être moins lourd et si en particulier, dans ces circonstances difficiles, des mesures de secours et de protection supplémentaires auraient pu être prises. Nous suivons avec attention l'évolution de ce débat et les informations fournies par les autorités russes sur cette affaire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6768

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 novembre 2002, page 4213

**Réponse publiée le** : 3 février 2003, page 699